

peine du *dam*. Les âmes du Purgatoire connaissent Dieu, elles comprennent le bonheur qu'elles auront à l'embrasser et à l'aimer dans l'éternité, et elles se sentent retenues loin de lui. — Ce supplice dépasse autant la peine du sens, que l'âme surpasse le corps : car cette peine du *dam* est proprement le supplice de l'âme.

Mais quand l'Hostie rayonnante est offerte pour elles, elles voient se lever enfin à l'horizon le grand jour de la beauté et de la splendeur de Dieu. Leur nuit devient de moins en moins obscure, et elles sentent approcher le moment où elles seront réunies à Celui qu'elles ont tant aimé sur la terre. Quel bonheur pour l'exilé quand il aperçoit enfin le rivage de la patrie auquel il pourra bientôt aborder ?

Paix. Le Purgatoire est un lieu de trouble. L'âme, comprenant enfin la malice du péché, est brisée à la vue des fautes qu'elle a commises si facilement, dont elle s'est repentie si imparfaitement. Elle est vraiment broyée par la contrition. — Quand le Sacrifice divin est offert sur l'autel, quand la victime qui efface tous les péchés est présentée au Père céleste, alors un rayon de paix descend dans ce lieu de gémissements ; l'âme, pleinement résignée à ses souffrances, appelle la douleur à elle pour être plus tôt purifiée ; elle se sent consolée, parceque son Père lui a pardonné.

2. La Sainte Messe abrège leurs peines.

a) La captivité des âmes dans la terrible prison du Purgatoire peut durer bien des années ; elle peut durer même des siècles ; elle est proportionnée à la grandeur des dettes contractées envers Dieu par leurs offenses. On comprend alors quelle joie elles éprouvent quand elles voient ce long supplice abrégé. La sainte Messe est une rançon, un prix infini versée entre les mains de la divine Justice pour diminuer le temps qu'elles devraient passer dans les flammes. Le Sang d'un Dieu, le Sang rédempteur, le Corps adorable du Sauveur des hommes, quels précieux moyens de rachat !

b) Une pieuse tradition, approuvée par les Souverains Pontifes et remontant à S. Grégoire-le-Grand, nous apprend qu'on obtient sûrement la délivrance d'une âme du Purgatoire si, pendant trente jours consécutifs, on fait célébrer la sainte Messe à son intention. Dieu s'est plu à attester, par plusieurs révélations, la réelle efficacité de ces suffrages.

c) Une vertu spéciale est attachée aussi aux messes dites à un autel privilégié : elles jouissent d'une indulgence plénière applicable au défunt pour qui l'on célèbre. Ce privilège est ou *personnel*, c-à-d. appartenant à la personne du prêtre qui peut en jouir partout, — ou *local*, c-à-d. attaché à l'autel même soit par une concession du St Siège, soit en vertu de quelque circonstance, v. g. quand se fait à cet autel